

GAZETTE

Bulletin trimestriel de
la mairie de Noyant

N°41 juin 2018



NOYANT

D'ALLIER

Insolite village de France

Édito

Beaucoup de nos visiteurs nous font remarquer régulièrement que notre village est accueillant et propre.

La notion d'accueil est importante et c'est avant tout l'image qui nous reste lorsque nous découvrons un lieu.

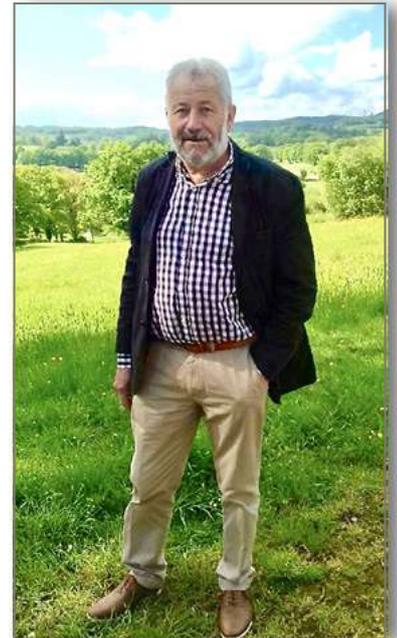
Pour cela, nous nous efforçons de parfaire le fleurissement, de maintenir la propreté de nos espaces... la propreté est l'affaire de tous et beaucoup d'entre vous y contribuent.

Malheureusement, nous notons à ce niveau encore trop d'incivisme. Prenons pour exemple ces dépôts sauvages de détritux, les containers à ordures ménagères qui regorgent de déchets de toutes sortes (électroménagers, vélos, gravats, matériaux...).

Pour mémoire, la collecte des ordures ménagères se fait le mercredi matin (prévoir de sortir vos contenants le mardi soir).

Des colonnes pour le tri sélectif (verre, papier et carton, plastique) sont à votre disposition à trois endroits de la commune (Pagode, place de la Mine, parking de la salle des fêtes).

Pour les autres encombrants ou matériaux, deux déchèteries sont à votre disposition (Tronget et Coulandon). De plus, deux fois par an, une déchèterie mobile se déplace sur notre commune (demander dates et heures en mairie).



Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est
ouvert les matins du mardi au
samedi de **9h15 à 12h.**

ainsi que le mardi et le
vendredi de **14h à 17h**

Tél. 04 70 47 21 14
mairie@noyantdallier.fr
site web : www.noyantdallier.fr



Noyant d'Allier
est aussi sur
Facebook !



Beaucoup de nos concitoyens se plaignent de la présence de déjections canines dans nos rues. C'est ainsi et à la demande des enfants de l'école que nous avons installé à trois endroits de la commune des distributeurs de sachets.

Ces agissements peuvent faire l'objet d'une amende. Beaucoup de collectivités appliquent cette répression.

Pour éviter toute dérive, faisons preuve de civisme pour rendre notre village encore plus accueillant.

Michel Lafay

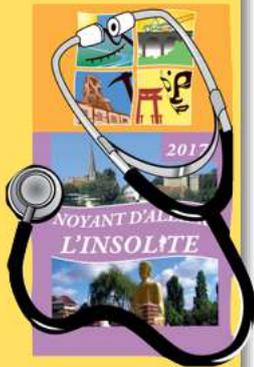


Côtes Matras été 2017

Médecin

Les élus persévèrent dans leur quête d'un nouveau médecin pour notre village dans un contexte compliqué : il manque 85 médecins dans le département. Des rencontres ont eu lieu avec le cabinet médical de Souvigny pour réfléchir à un réseau de santé. Un médecin étranger a passé deux jours à Noyant et entreprend des démarches pour la validation de ses diplômes en France, mais cela risque d'être long.

À suivre...



Dans l'attente d'un médecin, la pérennité de la pharmacie de Noyant dépend de la fréquentation assidue de la population du village.

Dates de garde pharmacie Noyant



- le 15 Août 2018
- les 29-30
Septembre 2018

Eolien

La société Nordex continue ses études pour l'implantation d'éoliennes sur Gipcy et Noyant. Pour mémoire, cette démarche n'est pas une initiative des municipalités. Trois rencontres ou réunions publiques, signalées par des envois à toute la population par l'entreprise, se sont déroulées ces derniers mois. Les élus ont reproché à Nordex les délais trop courts de ces invitations (envoi effectué par la Poste). Actuellement, l'entreprise envisage un parc éolien installé principalement à Gipcy avec une ou deux machines sur la partie Noyant. Les élus de Noyant ont mis leur veto sur l'installation d'éoliennes près du panorama des Côtes Matras. Nous attendons que Nordex nous communique un projet complet.

Nordex organise une permanence à la salle des fêtes pour informer la population le mardi 12 juin.

Budget 2018 : année du Tourisme

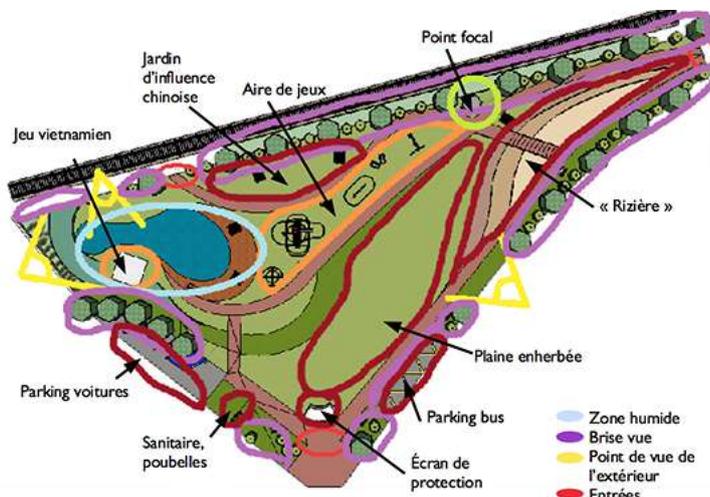
Le 13 avril 2018 le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget 2018.

En fonctionnement le budget s'équilibre à 777 016,11 € en dégagant un virement en investissement de 176 528,78 € pour l'autofinancement et le remboursement de capital. Les postes principaux restent équivalents à 2017.

En investissement le budget s'équilibre à 559 698,56 €.

Les dépenses principales sont :

- 166 000 € pour la création d'un parc asiatique à l'entrée du bourg avant la cité de la Brosse (100 000 € de subventions de l'État et du Conseil Départemental de l'Allier)
- 105 000 € pour l'aménagement d'une aire de camping-cars vers la salle des fêtes (55 000 € de subventions de l'état et du Conseil Départemental de l'Allier)
- 50 150 € pour la création des WC publics accessibles pour les Personnes à Mobilité Réduite
- 46 000 € pour les travaux d'accessibilité et les volets de la Poste,
- 26 400 € pour des travaux de chemins ruraux



Jardin asiatique : Extrait du travail en cours de Rachel (2^{ème} BTS).
Trois projets seront présentés à la population en juin (voir Gazette 40)

- 20 000 € pour des frais d'étude dans le cadre de la rénovation des locaux sociaux-culturels et associatifs
- 8 600 € de matériels
- 8 000 € de travaux au stade
- 5 000 € d'achat de mobilier pour les locaux de la mairie
- 3 800 € pour l'accessibilité du cabinet médical
- 3 000 € pour l'enfouissement d'un point d'apports volontaires des déchets recyclables
- 76 051 € de remboursement du capital sur les emprunts

La commune réalisera l'ensemble de ces travaux :

- en effectuant un emprunt de 64 000 €,
- en percevant 217 040 € de subventions du Conseil Départemental de l'Allier, de l'État et de la Région
- en affectant le résultat 2017 pour 89 815,78 €
- en transférant 176 528,78 € du fonctionnement 2018.

Le conseil municipal a tenu à maintenir les mêmes taux d'imposition qu'en 2016 et 2017.

L'endettement de la commune diminue.

La réalisation d'un très bon niveau d'investissement pour NOYANT, notamment dans le domaine du tourisme l'année où la Communauté

de Communes Bourbonnaises va implanter un Point d'Information Tourisme sur notre territoire, confirme l'intérêt de notre commune et l'implication des différents acteurs.

Yves Petiot
Adjoint au Maire
délégué aux finances

Nouveau périmètre pour le RPI

ORGANISATION ECOLE RENTREE SCOLAIRE 2018 -2019

Lors de la rentrée scolaire de septembre 2018, nos écoles vont connaître un certain nombre d'évolutions dont nous souhaitons vous informer dès maintenant :

Evolution de notre RPI :

Les conseils municipaux de Noyant, Châtillon et Cressanges ont délibéré pour la création d'un nouveau périmètre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) réunissant nos trois communes. Celui-ci sera effectif dès la prochaine année scolaire (2018/2019).

Modification des rythmes scolaires :

Cette prochaine rentrée scolaire verra également le retour à la semaine de quatre jours d'école dans les trois communes du RPI.

Nouvelle répartition des classes :

Le prochain RPI va engendrer une nouvelle répartition des classes. A partir de septembre prochain, nos élèves seront donc répartis dans les classes ci-dessous :

Noyant	3 classes	Maternelle - CP - CE2/CM1
Châtillon	1 classe	CE1/CE2
Cressanges	2 classes	Maternelle - CM2

Horaires des classes

Noyant	Châtillon	Cressanges
08H45 – 12H05	08H50 – 12H10	08H55 – 11H55
14H03 – 16H43	13H50 – 16H30	13H40 – 16H40



Cantines :

Chacune de nos trois communes conservera sa cantine.

Accueil périscolaire / accueil de loisirs :

Les communes de Cressanges et Noyant d'Allier continueront d'accueillir vos enfants avant et après la classe ainsi que les mercredis et pendant les vacances scolaires. Chacune des deux communes vous transmettra très prochainement les détails d'organisation de son centre de loisirs.

Horaires des ramassages scolaires

<i>Pour le matin</i>	
Pouzeux	08H15
Cressanges école	08H20
Châtillon parking MAM	08H30
Noyant école	08H35
Châtillon parking MAM	08H40
Cressanges école	08H47

Mairie de Châtillon



NOYANT
D'ALLIER

<i>Pour l'après-midi</i>	
Châtillon école	16h35
Noyant école	16h43
Châtillon parking MAM	16h47
Cressanges école	16h54
Noyant école	17h04
Châtillon parking MAM	17h07

Correspondance à partir de l'école de Cressanges

Cressanges Pouzeux	17h04
Cressanges Le Grand Bois	17h14
Cressanges Bellevue	17h17
Cressanges Carrefour des Campagnes	17h19

Qui peut se vanter de connaître parfaitement sa commune ? sa région ?

On cherche souvent loin ce que l'on pourrait trouver au coin de la rue.

Depuis 10 ans Noyant d'Allier travaille au développement touristique, source de retombées économiques non négligeables.

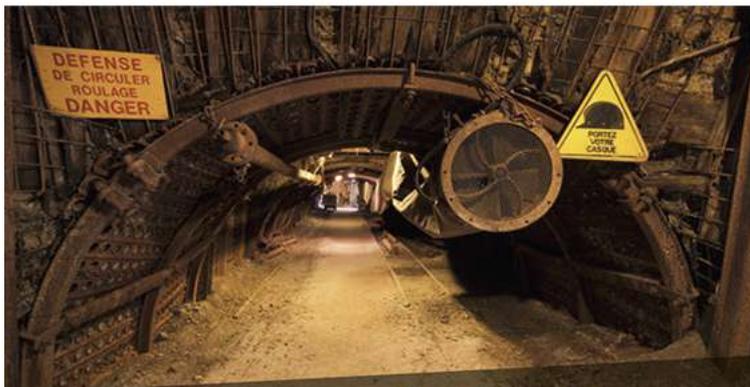
Chaque année, un dépliant touristique est publié en collaboration entre la municipalité et les acteurs touristiques de Noyant.

Nous présentons ci-dessous une petite partie du contenu de ce dépliant.

Quand nous recevons de la famille ou des amis aux beaux jours se pose parfois la question d'occuper la journée en dehors des repas. Et pourquoi ne pas profiter d'une des activités proposées sur la commune ?

Les dépliants sont à votre disposition en Mairie, chez les acteurs touristiques et au Point d'Information Tourisme (lire ci-contre).

extrait dépliant



1 Musée Jean le Mineur

Sur les traces de Jean, dernier mineur de Noyant, partez accompagné d'un guide pour 1h30 de visite. Découvrez le carreau de la mine d'un tour de train, plongez dans les galeries reconstituées, admirez le chevalement en béton et le bâtiment d'un prestigieux ingénieur Eugène Freyssinet...

Ouvert : les dimanches en avril, mai, juin et septembre 2018
Tous les jours en juillet et août sauf les lundis. Départ des visites à 14h et 16h.

Tarifs : 6 € adulte / 3,50 € ados (12-17 ans) / gratuit pour les moins de 12 ans
Tour de train minier (sans visite guidée) : 2 € par pers.

Groupes : toute l'année sur réservation (à partir de 10 pers.)
5 € adulte / 3 € ados (12-17 ans) / gratuit pour les moins de 12 ans

Scolaires : 3 € par enfant (un accompagnateur gratuit pour 10 enfants)

31 rue de la Mine, Noyant d'Allier
04 70 47 31 51 - 07 68 59 46 95
centre-animation-minier@orange.fr
www.mine-noyant.fr



2 Le Palais de la Miniature

Sur les traces de Pascal Galicier, créateur et fondateur du palais de la miniature. Revivez ce spectacle de son et lumière avec ses 80m² de maquette entièrement animée.

Ouvert : les samedis et dimanches en avril, mai, juin et septembre. Tous les jours en juillet et août sauf les lundis.
Visites à 14h, 15h, 16h, et 17h.

Groupes sur réservation (à partir de 10 pers.)

Tarifs : 3,50 € adulte
3 € enfant (11-17 ans)
2,50 € enfant (6-10 ans)
gratuit moins 6 ans



31 rue de la Mine, Noyant d'Allier
07 69 69 29 74
06 79 91 56 32
palaisdelaminature@free.fr

5 Côtes Matras

CHEMINS DE RANDONNÉES

Du panorama des Côtes Matras, on devine les chemins de randonnées qui sillonnent le bocage.

5 parcours de 5 à 17 km (brochures gratuites disponibles au point d'information touristique ou en Mairie)

www.noyantdallier.fr/tourisme/activites/randonnees.html

6 La Ferme de Villars

A proximité du belvédère des Côtes Matras, la Ferme de Villars vous propose sa gamme variée de fromages de chèvre au lait cru.

Accueil de groupe pour visite commentée de l'élevage possible suivant disponibilité et période (minimum 10 pers). Réservation obligatoire.

Ouvert : toute l'année du lundi au samedi de 9h à 11h30.

09 75 96 14 91
lafermedevillars@orange.fr

La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, dont dépend Noyant, a mandaté l'Office du Tourisme du Bocage Bourbonnais, basé à Bourbon, pour conduire la politique touristique dans le cadre d'une convention annuelle. Cette convention prévoit le développement de Points d'Information Tourisme (PIT) afin de ventiler les visiteurs sur tout le territoire. Des PIT sont prévus à Vieure, au Montet, à Châtel de Neuvre et bien évidemment à Noyant qui draine le plus grand nombre de touristes (environ 30 000 par an).

En attendant l'implantation d'un bâtiment définitif pour accueillir ce Point d'Information, un local provisoire, de type Algeco, sera implanté sur le parking de la Poste du 15 juin au 15 septembre 2018.

Deux saisonniers se relayeront afin de permettre une ouverture quotidienne du PIT durant la saison.

Les saisonniers seront employés par l'Office du Tourisme et la location du local provisoire sera pris en charge par la Comcom du Bocage Bourbonnais.

Guy Dauchat

Adj. au Maire - Vice-Président de la Comcom en charge du tourisme

2018 de Noyant



3 Pagode Phat Vuong Tu

Suite à l'arrivée massive des rapatriés d'Indochine en 1955, la population Noyantaise augmente considérablement.

En 1983, la communauté Bouddhiste construit une pagode semblable à celles d'Asie, et agrémente le parc qui l'entoure de nombreuses et magnifiques statues en hommage à Bouddha.

Ouvert : du 1^{er} avril au 30 septembre 2018, du mercredi au dimanche de 15h à 19h. Les jardins sont ouverts le reste de l'année de 14h à 17h en fonction des conditions climatiques.

Entrée Gratuite

1 allée de la Pagode, Noyant d'Allier
04 70 47 29 37



2018
NOUVEAUTÉ
+ ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE

4 Vélorail du Bourbonnais

En famille ou entre amis, même avec les plus petits, offrez-vous une balade insolite de 1h30 à bord de drôles d'engins. Côté les gigantesques statues de la pagode asiatique, profitez de l'impressionnant chevalement du musée de la mine, admirez la vue imprenable sur l'étang de Messarges depuis son viaduc...

Ouvert : sur réservation d'avril à octobre.
Départs tous les jours à 10h, 11h30 (pique-nique possible), 14h, 15h30 et à 17h.
- Pas de carte bancaire (paiement en espèces, chèques ou chèques vacances ANCV).
- Se présenter 20 minutes avant le départ.
- En cas d'impossibilité prévenir dès que possible.

Tarifs : 29 € / 1 vélo (4 ou 5 places)
26 € / à partir de 4 vélos

Rue de la Gare, Noyant d'Allier
06 82 71 42 65
www.veloraieldubourbonnais.fr



étang de Messarges

La Tabatière

7 LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Ceux qui auront essayé de parcourir notre beau bocage à bicyclette et d'atteindre le panorama des Côtes Matras sans être des clones de Romain Bardet comprendront tout de suite l'intérêt de ce service de location proposé par Valérie et Laurent de la Tabatière.

Tarifs : 12 € la demi-journée
20 € la journée, tarifs dégressifs.
Autonomie de 50 km
3 vélos de balade et un VTT unisexe.

11 place du Marché, Noyant d'Allier
04 70 47 21 25
latabatierenoyant@gmail.com



Un endroit idéal pour les pêcheurs et leur famille.

8 Étang de Messarges

La population de poissons de l'étang se compose majoritairement de carpes de toutes les tailles, dont certaines dépassent les 15 kg. Toutes ces carpes sont là pour le bonheur des pêcheurs, mais non pour les manger (poisson remis à l'eau sur le principe No Kill). Possibilité d'hébergement, parking, barbecue géant, aire de pique-nique.

Réservation 06 03 34 38 28
www.etangdemessarges.com



Associations

Les Amis de la Mine

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier vous invite à jouer à :



Dès mai 2018, cette chasse au trésor familiale, basée sur le principe du géocaching, vous amènera à découvrir les nombreux trésors de notre patrimoine départemental ! Pour jouer, il suffira seulement de télécharger l'application mobile gratuite et de choisir parmi les 18 balades à énigmes proposées.

Une balade est notamment prévue sur la commune...

Plus d'infos :

www.pepit03.fr

@pepit03

Disponible à partir de mai 2018 sur Google Play Store et App Store.

**Projet cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader (fonds FEADER) **

Contact :

Cyrielle Balineau, chargée de mission

c.balineau@caue03.fr

04 70 35 13 61



CAUE de l'Allier
12 cours Anatole France
03000 Moulins
www.caue03.com



L'association noyantaise "les amis de la Mine" a tenu son assemblée générale ce samedi 3 mars en présence de Jean Paul Dufrègne, député, Jean-Marc Dumont, Président de la Comcom du Bocage Bourbonnais et Michel Lafay Maire de Noyant.

Avec près de 4200 visiteurs au musée de la Mine, Laura Briand et l'équipe sortante ont présenté un bilan 2017 très positif.

Un nouveau bureau a été constitué :

- Josette Lafond Présidente
- Martine Meunier Vice Présidente
- Yves Toussaint Trésorier
- Yves Petiot Trésorier Adjoint
- Marie Claire Liondore Secrétaire

Deux dossiers prioritaires attendent la nouvelle équipe :

- Les travaux sur le bâtiment de la mine. À ce sujet, la mairie a entamé une démarche auprès de la fondation du patrimoine et de Stéphane Bern, missionné par le gouvernement pour conduire ce dossier.

- La recherche de nouvelles subventions afin de compenser les restrictions concernant les emplois aidés.

Les élus présents ont assuré l'association de leur soutien dans le cadre de ces démarches.

Amitié Noyantaise



Le jeudi 19 avril, Amitié Noyantaise organisait sa journée Interclubs.

C'est déjà du passé !

Villages
Vivants



Les 180 convives de la soirée asiatique ont fêté l'année du chien à l'invitation de l'association "Villages Vivants ».

Ambiance feutrée dans un décor asiatique pour le Loto-rifles. Sur les 200 participants, les plus chanceux sont repartis avec des lots de valeur.



ccnité des fêtes



Le trail 2018 des Côtes Matras sera certainement le premier d'une longue série. Les 580 inscrits avec presque autant d'accompagnateurs et de spectateurs dépassaient de très loin les attentes des organisateurs. Autant de visiteurs potentiels qui reviendront à Noyant pour le plus grand bénéfice de notre village et de ses commerces.



ccnité des fêtes

Pour la 13^{ème} année, l'association "Les Amis de la Mine » a célébré la fête des mineurs ce 1^{er} mai.

Une gerbe à la mémoire des mineurs a été déposée par la nouvelle présidente Josette Lafond.



Pour le carnaval, la Marpa accueillait les Fauvettes de Deux Chaises et les enfants pour l'atelier maquillage.

Cindy, Elise, Muriel ont, par « magie », enluminé les visages des petits chérubins.

Le défilé dans les rues sous un soleil estival enchantait l'après-midi de chacun.

AGENDA

juillet

13

Bal populaire

Organisation **Comité des Fêtes**

juillet

22

Classique en Bocage

Organisation
**comcom du Bocage
Bourbonnais**

août

12 au 26

Exposition Arts Mêlés

Chambre chaude de la Mine

Organisation **Villages Vivants**

août

12

Brocante

Organisation **Comité des Fêtes**

Sept.

3

Rentrée des classes

Tél. École :
04 70 47 22 87

Bibliothèque



Ouverture

Vendredi 15h30 - 17h30

1 - 15 - 29 juin

relai fermé en juillet
et août

7 - 21 septembre

Associations

Arts Mêlés - Villages Vivants

Atelier artistique ouvert à tous, les mardis à
15h, à la salle des fêtes du haut.
Renseignements 04 70 47 33 34

Amitié Noyantaise

Rencontres à la salle des fêtes chaque
2ème et 4ème jeudi du mois.
(belote, jeux de société, anniversaires des
adhérents fêtes chaque trimestre).

**Prochaine
Gazette sept. 2018**

**Remise des articles
avant le 1^{er} août.**



13 juillet : Bal populaire

Le comité des Fêtes proposera son traditionnel bal populaire gratuit à la salle polyvalente. Après la retraite aux lampions, le feu d'artifice offert par la municipalité sera tiré en contrebas de la salle des fêtes. Buvette, barbecue, repas sur place...

réservations repas :
06 62 47 84 05 (Didier Petit)



22 juillet : Concert classique



CLASSIQUE EN BOCAGE
FESTIVAL

La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais organise le festival Classique en Bocage.

Un concert aura lieu dans l'église de Noyant le dimanche 22 juillet.



Du 12 au 26 août Exposition « Arts Mêlés »



« Sale temps » de Mathieu Weibel
prix du public 2018

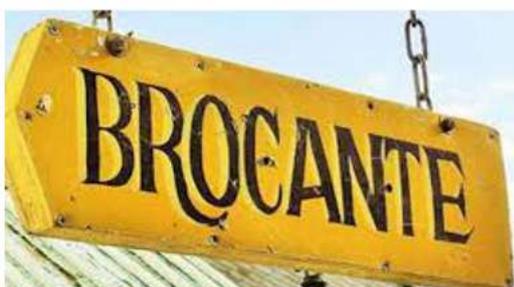
« Villages Vivants » organise sa huitième exposition Arts Mêlés dans la chambre chaude de la mine.

Le public aura, cette année encore, à désigner ses oeuvres préférées parmi plus d'une centaine de productions qui seront proposées par une quarantaine d'artistes.

renseignements :
04 70 47 33 34



Dimanche 13 août BROCANTE



Brocante du Comité des Fêtes derrière l'école sur le champ communal

Réservations
emplacements
06 16 91 85 72
04 70 47 27 92